



## Mise à jour du taj avec demande de classement sans suite

Par **Lorant kevin**, le **20/01/2018** à **01:48**

Bonjour,

Après une demande d'effacement de mon taj et un refus du procureur, celui ci à opté pour un classement sans suite Après rappel à la loi.

Le procureur m'a informé qu'il demandait une mise a jour du taj avec la mention classement sans suite, afin que mon taj ne soit consultable pour une enquête administrative.

Après consultation de mon taj, la mise à jour à bien été faite mais il n'y a nullement la mention classement sans suite.

Est ce normal?la mention Est elle inscrite ailleurs que sur la page des faits?

Cordialement